

director World Press Photo Foundation, Amsterdam

«No Billag» Fausse bonne nouvelle pour l'économie

L'initiative «No Billag» trompe les entreprises. Actuellement, la redevance est fixée selon le nombre de postes de réception dans l'entreprise. Dès 2019, des tarifs progressifs selon le chiffre d'affaires seront appliqués, ce qui est bien plus logique. Les entreprises réalisant moins de 500 000 fr. seront exemptées de redevance. L'initiative est dangereuse pour les entreprises. L'économie réalisée en cas de oui pourrait bien avoir de fâcheuses conséquences. Combien coûteraient à la société les postes de travail qui disparaîtraient suite à la fin de la redevance? Cette initiative est risquée, pas seulement pour les médias mais aussi pour l'économie, que ces derniers stimulent. La publicité est nécessaire pour la bonne santé des affaires. Souhaitons-nous être soumis aux dictas des «GAFA» pour faire apparaître nos publicités? Il faut être raisonnable, la redevance est nécessaire pour la santé des radios et des télévisions. Et la santé de ces médias est nécessaire pour l'économie.

Mathieu Maillard, conseiller communal PLR Lausanne; entrepreneur

Les poules, le renard et le blaireau

À en croire certains articles parus dans la presse, sans la SSR nous serions comme des poules face aux renards libres. Mais, après tout, chaque citoyen pourrait être, s'il le désire (*that is the question*), un renard libre d'aller et venir flâner la campagne et croquer les informations bonnes pour sa santé.

À l'instar de la nature qui a horreur du vide, le citoyen aurait peur de se retrouver seul dans la steppe. Allons donc! Et qui peut jouer le rôle du blaireau dans cette fable? C'est lui, le Conseil fédéral, qui arrive les mains dans les poches (en fourrure) bien au chaud, sans plan B, le comble pour un blaireau!

Roland Keller, Lausanne

«No Billag»... Encore?!

Il y a pile-poil 1 an que *L'Hebdo* est mort et que, du côté de la NZZ, on s'en frottait le ventre. Tandis qu'à l'Albispüetli on se tapait plus populairement sur les cuisses...

Et dans ces cercles, on a senti que les temps étaient mûrs pour appuyer sans risque une très bizarre initiative dite populaire, reflétant une certaine conception du libéralisme et du peuple...

On a appelé ce machin «No Billag» et, à l'UDC, on a vite compris qu'avec on allait pouvoir encore faire le buzz! Du coup, comme syllogismes et autres arguments stupéfiants, on aura à nouveau tout entendu et tout lu, dans cette rubrique notamment... ainsi que beaucoup de propos clairvoyants qui pourraient rendre la victoire encore incertaine...

Alors encore un effort, les initiants... et vous l'aurez enfin votre Berlusconi, cette patrie de liberté que vous appelez de vos vœux... Ce paradis où des élus du peuple cesseront enfin de se mêler d'éducation, de formation professionnelle, de santé, de culture et surtout d'information... Cette terre promise où un gouvernement démocratique cessera de vouloir s'occuper de politique et de cohésion sociale...

Le 4 mars est proche. Plus le temps de mollir si vous voulez qu'advienne ce jour lumineux où la vraie information, la vraie culture seront celles que financent et contrôlent sainte

Économie de Marché et ses dévots (alias le Privé) pour le plus grand bien d'un consommateur ravi, gavé de pubs et de divertissements... Et tellement plus docile qu'un citoyen! Et mobilisez-vous si vous voulez voir le jour où les seuls débats d'idées publics seront enfin dûment estampillés Blocher, Martullo, Köppel... et autres leaders de ces grands groupes financiers de presse... et de tant d'autres choses! Ah, le Privé, y a que ça qui soit garant de la liberté... puisqu'on vous le dit.

Philippe Morel, Arnex-sur-Orbe

L'initiative avance masquée

Si notre chère démocratie s'exerce à Berne et dans les parlements cantonaux, sa partie visible et audible, c'est bien dans les radios et les télévisions de ce pays qu'elle est la plus proche du peuple.

C'est en écoutant *Forum* au volant de sa voiture le soir dans les bouchons, ou la *Matinale* avec son premier café, ou encore en regardant *Infrarouge* le mercredi que le citoyen lambda se forge une opinion. Certaines émissions sont souvent critiquées envers le pouvoir en place ou le monde économique et certains rêvent de faire taire enfin ces impertinentes radios, ou ces empêcheurs de frauder en rond que sont par exemple les émissions de défense des consommateurs. Si cette initiative ressemblait au début à une farce de collégiens dépassés par le séisme qu'ils étaient en train de provoquer, elle a depuis été récupérée par certains milieux pour qui le droit à l'information n'est pas le souci principal. Car sans la redevance, qui payerait pour produire ou voir le 19 h 30, *Couleurs locales* ou encore écouter un concert sur Espace 2?

De tout ce qui pourrait disparaître, la liste est longue, un seul

exemple. La SSR fait partie d'un réseau européen et mondial au sein duquel s'échangent les images et les sons qui nous parviennent de tous les coins de Suisse et du globe. Dans ce réseau, la TV et la radio sont actives, elles diffusent des infos non seulement à l'intérieur du pays, mais exportent ce qui se passe en Suisse. C'est ainsi que le monde peut suivre la descente du Lauberhorn, l'inauguration du tunnel de base du Gothard ou la nomination de Jacques Dubochet, Prix Nobel de physique. Si les médias publics disparaissent, la Suisse deviendra aveugle et muette au milieu de l'Europe.

Pour moi, voter non sera un acte de civisme.

Jacques-André Schneider, La Tour-de-Peilz

24 heures précise

Dans notre article consacré au spectacle *Le Petit Bain*, joué au Petit Théâtre de Lausanne jusqu'au 4 mars, nous avons mentionné le mauvais site Internet. Le bon lien est le suivant: www.lepetittheatre.ch. Avec nos excuses. 24

Écrivez-nous

Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de 24 heures. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues. Les lettres ouvertes ne sont pas acceptées ni les réactions à des articles parus ailleurs que dans nos colonnes. Les textes diffamatoires seront écartés.